

## Le groupe MGEN ouvrira un réseau d'audioprothésistes conventionnés début 2013

**Le groupe MGEN a décidé de créer un réseau d'audioprothésistes conventionnés afin de faciliter l'accès des adhérents aux équipements auditifs coûteux. Comme le réseau d'opticiens fondé en 2008, il permettra de garantir une qualité de prestation optimale et de limiter les sommes restant à la charge des adhérents.**

### Faciliter l'accès aux équipements d'audioprothèse

Le groupe MGEN a choisi de privilégier la voie du conventionnement avec les établissements et les professionnels de santé pour permettre aux mutualistes d'accéder aux soins coûteux. Les conventionnements prévoient en effet, outre le respect de normes de qualité, l'application de tarifs encadrés qui limitent les restes à charge.

Le conventionnement apparaît particulièrement adapté à l'audioprothèse qui nécessite un accompagnement personnalisé des utilisateurs. La relation partenariale nouée à travers le conventionnement garantit aux mutualistes que leur audioprothésiste leur proposera des tarifs encadrés et les aidera à s'habituer à leurs équipements auditifs et à les entretenir.

### Un réseau ouvert

Le réseau sera lancé début 2013 à la suite d'un appel à candidatures en octobre prochain.

Il sera ouvert à tous les professionnels qui souhaiteront le rejoindre et répondront à son cahier des charges. Le groupe MGEN n'appliquera pas de *numerus clausus*, contrairement à son réseau d'optique, considérant le nombre limité d'audioprothésistes en France actuellement. L'adhésion sera individuelle et à tacite reconduction. Des accords-cadres sont cependant envisagés avec certaines enseignes.

### Un engagement réciproque

Comme le réseau des opticiens, le réseau des audioprothésistes fonctionnera sur le principe d'un engagement réciproque afin d'obtenir un équilibre gagnant-gagnant, entre garantie de prix et de qualité pour les mutualistes et augmentation du volume d'affaires pour les audioprothésistes.

Le groupe MGEN majorera le remboursement des prothèses auditives achetées au sein du réseau<sup>1</sup>. En contrepartie, les audioprothésistes s'engageront à :

- respecter des tarifs-plafonds,
- appliquer une charte de qualité définie par le groupe MGEN,
- émettre systématiquement un devis (validé en temps réel par une plate-forme technique MGEN),
- proposer aux adhérents MGEN la dispense d'avance de frais,
- garantir des prestations d'accompagnement des personnes appareillées pour s'assurer de la bonne adaptation à leur équipement,
- offrir des services après-vente pour l'entretien des équipements.

---

<sup>1</sup> 550€ par appareil acheté pour les adhérents de plus de 20 ans. 650€ pour les adhérents de moins de 20 ans et ceux de plus de 20 ans atteints de cécité. Dans le réseau, la prestation sera augmentée de 100€ (soit 650€ et 750€ respectivement).

Les mutualistes MGEN (adhérents de l'offre globale MGEN et de l'offre Efficience Santé de MGEN Filia) bénéficient actuellement de trois réseaux conventionnés : deux avec la Mutualité Fonction Publique, pour l'hospitalisation, et les prothèses et l'orthodontie dentaires, et un propre au groupe MGEN pour l'optique.

L'élargissement des réseaux d'opticiens et d'audioprothésistes aux mutuelles affiliées au groupe Istya est en cours d'étude.

**Le groupe MGEN, « la référence solidaire »**

*Mutuelle santé / prévoyance / dépendance / retraite, le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports et leur offre une couverture complémentaire. Via la mutuelle MGEN Filia, il propose une complémentaire santé ouverte à tous, indépendamment du statut professionnel. Il gère également 33 établissements sanitaires et médico-sociaux : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, hébergement de personnes âgées et handicapées... En 2011, le groupe MGEN a protégé plus de 3,5 millions de personnes et réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros. Il fait partie du groupe Istya, premier groupe mutualiste français de protection sociale complémentaire.*

**Contact Presse :** Benoît Coquille - [bcoquille@mgen.fr](mailto:bcoquille@mgen.fr) - 01 40 47 23 92